

OPINIONS • CHINE

« La France et l'Union européenne doivent renforcer leur soutien aux avocats des droits humains en Chine »

TRIBUNE

Collectif

Face à l'ampleur de la répression qui touche les avocats « weiquan », un collectif de chercheurs et de militants appelle, dans une tribune au « Monde », à une plus forte mobilisation de la communauté internationale.

Publié aujourd'hui à 06h15 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. Le 19 janvier 2018, l'avocat pékinois Yu Wensheng est embarqué par une douzaine de policiers alors qu'il accompagnait son fils à l'école. Détenu au secret, il est soumis à la torture, sans accès à un avocat ni à sa famille, puis condamné, en mai 2019, à quatre ans de prison, à la suite d'un procès à huis clos dont le résultat a été notifié à sa femme, Xu Yan, il y a à peine un mois. Yu œuvrait pour la défense de militants et soutenait des réformes structurelles du système sociopolitique. La veille de son arrestation, il avait appelé à une réforme constitutionnelle et à la création d'un système de contrôle du Parti communiste chinois.

Yu est loin d'être un cas isolé en Chine : il fait partie des avocats *weiquan* (« défense des droits » en chinois), un groupe d'avocats se battant pour le respect des droits humains et l'état de droit, que Pékin s'efforce par tous les moyens de faire taire. Yu s'était déjà vu retirer sa licence d'avocat pour avoir défendu son célèbre collègue Wang Quanzhang, victime de la « rafle 709 » du 9 juillet 2015. Il y a cinq ans jour pour jour, plus de 250 avocats et militants ont été poursuivis et arrêtés ; certains ont disparu ou ont été emprisonnés pour « subversion du pouvoir de l'Etat », et contraints à des confessions diffusées sur des chaînes publiques.

Etouffer la société civile dans l'œuf

Le mouvement de défense des droits (« *weiquan yundong* ») est né en 2003 avec l'abolition du système d'« hébergement et rapatriement » consécutif à la mort de Sun Zhigang, un travailleur migrant. Appuyés par des journalistes et des universitaires, des avocats ont décidé de prendre au mot le pouvoir, qui venait d'introduire la défense des droits humains dans la Constitution.

Tirant les leçons de la répression du mouvement pour la démocratie de 1989, ces professionnels engagés ont aidé des paysans, des ouvriers, des citoyens persécutés par le pouvoir à défendre leurs droits devant les tribunaux, en s'appuyant sur la Constitution et sur les traités internationaux relatifs aux droits humains signés par la Chine. Conscients des risques que comportait la fondation d'une organisation, ils ont constitué des réseaux informels sur Internet, que les victimes d'abus n'hésitent pas à saisir.

Lire aussi | [Un dissident chinois accusé de subversion pour avoir critiqué la gestion de crise du président](#)

Pour la première fois depuis 1989, un mouvement informel regroupant des citoyens appartenant à diverses classes sociales est apparu en Chine. Rapidement, les autorités ont commencé à harceler les avocats engagés dans le mouvement, leur retirant leur licence, ou les enlevant, comme en 2011.

Mais c'est l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping qui a marqué un pic de la répression. Pour le nouveau secrétaire général, le Parti doit contrôler l'ensemble de la société, et interdire l'émergence de tout mouvement autonome. Dès 2013, il lance une offensive contre la société civile qui commence par la condamnation de l'avocat Xu Zhiyong, fondateur du Mouvement des nouveaux citoyens, offensive qu'il a poursuivie en lançant la rafle contre les avocats *weiquan* le 9 juillet 2015.

En tant qu'universitaires ou militants, certains d'entre nous connaissaient bien Wang Quanzhang, Yu Wensheng et leurs courageux collègues détenus. Nous soutenons leurs proches, qui ont pris le relais du combat pour leur libération.

L'importance d'une réponse internationale forte

La répression ne s'est pas déroulée dans le silence. Alors que nombre d'experts de l'ONU ont dénoncé une « *répression systémique des avocats et militants des droits humains depuis la rafle 709* », l'Union européenne (UE) et la République tchèque ont demandé la « *libération immédiate de défenseurs des droits humains, avocats, journalistes et universitaires* », dont Yu et Wang, au Conseil des droits de l'homme de l'ONU en mars. Paris a préféré appeler à « *mettre fin aux détentions arbitraires* », sans citer de noms.

Lire aussi | [Josep Borrell : « Confiance et réciprocité sont nécessaires à une saine coopération entre l'UE et la Chine »](#)

Si elle a changé dans sa forme, la répression contre les avocats des droits humains en Chine n'a pas changé dans son ampleur. Il est essentiel que la communauté internationale fasse plein usage de ses moyens de pression : les proches des avocats détenus nous rappellent souvent combien ces déclarations publiques contribuent à les protéger et à augmenter le coût politique pour Pékin d'une telle répression.

La France, l'Union européenne et plusieurs autres pays conduisent également des dialogues bilatéraux confidentiels sur les droits humains avec la Chine. Ces derniers sont importants mais ne peuvent que compléter, et non pas se substituer à, une diplomatie publique forte, en particulier face à une puissance de plus en plus sourde aux critiques.

Les avocats *weiquan* se battent pour un régime constitutionnel garant d'une sécurité juridique et de libertés aussi nécessaires à la coopération économique et géostratégique. Les droits humains ne peuvent donc pas constituer un sujet à part au sein des relations bilatérales ; ils doivent au contraire être partie intégrante de toute discussion ou accord de coopération.

Soutiens

Avocats et militants jouent un rôle vital dans la documentation des violations des droits humains en Chine. C'est grâce à eux que nous pouvons ensuite les dénoncer sur la scène internationale. Face à l'ampleur de la répression à l'encontre de celles et ceux qui plaident pour une Chine plus juste et libre, la communauté internationale se doit de redoubler d'efforts.

Lire aussi | [George Soros : « La Chine de Xi Jinping représente une menace pour les valeurs de l'Union européenne »](#)

La France, individuellement, avec ses partenaires européens, et au sein de l'ONU, doit renforcer son soutien aux avocats des droits humains. Rencontres en lieu sûr, soutien financier ou observation de procès : en complément des déclarations publiques, les diplomaties européennes peuvent recourir à un large éventail de mesures détaillées dans les « lignes directrices de l'UE pour les défenseurs des droits humains » pour les soutenir.

En décembre 2018, Xu Yan recevait le prix franco-allemand des droits humains octroyé à son mari, Yu Wensheng, arrêté onze mois plus tôt. Plus d'un an après, alors que Yu vient d'être condamné en secret, Paris ne peut plus rester indifférent à son sort et à celui de ses collègues.

¶ **Les signataires : Jean-Philippe Béja**, sinologue, directeur de recherche émérite au CNRS, CERI-Sciences Po ; **Raphaël Viana David**, responsable du programme Asie au Service International pour les Droits de l'Homme (ISHR) ; **Terry Halliday**, sociologue, chercheur à l'American Bar Foundation et à l'université nationale australienne ; **Eva Pils**, professeure de droit au King's College London.

